

Mes amies ! Aujourd'hui nous allons apprendre à CO-VIVRE. Vous savez qu'il faut toujours dire les choses *beshem omro*, au nom des personnes qui sont à l'origine des notions. C'est donc une amie à moi qui m'a dit ça y est j'ai compris : mes parents ont eu le covid et j'ai vu comme ils apprenaient à co-vivre. C'est la grande leçon du covid. Mais le CO-VIVRE, c'est aussi toute l'idée de la *parasha Michpatim* puisque la semaine dernière nous étions perchés dans le ciel, tout en haut là-bas. On bénéficiait alors d'une vision unique de D. qui se révélait, qui se dévoilait et nous délivrait dix paroles, les fameux dix commandements. Comme on le disait la semaine dernière, nous avons répondu *naassé venishma* : on fait parce que Tu l'as dit et bien sûr, on va étudier également pour comprendre. Voilà qu'on arrive dans la *parasha* qui suit *Yitro* et qui est la dernière de la période des *Chovevim*. Si vous vous rappelez, les *Chovevim* regroupent six semaines avec notamment *Yitro* où on reçoit la Torah et *Michpatim* où on reçoit le contenu de la Torah. Autant la *parasha Yitro* est perchée dans le ciel, autant *Michpatim* est terre à terre.

Toutes les *Guemarot* étudiées dans les *yeshivot*, les '*babot*', sont issues de cette *parasha*. Il y est question des dommages, des intérêts, j'ai provoqué un accident, j'ai creusé un trou par terre et j'ai oublié de mettre une barrière or, quelqu'un est tombé, s'est cassé la jambe et ne peut plus travailler, donc comment faire pour rembourser ? etc. La particularité de *Michpatim* c'est de rassembler les *mitsvots* très logiques qui régissent la société, le covivre, le contrat social. Nahmanide va même dire que l'obligation issue des sept *mitsvots* de Noah qui est de mettre en place un système de justice et de tribunaux inclut le fait de vivre selon les lois de *Michpatim*. C'est pour dire à quel point ces lois sont universelles. Tu as causé un dégât à quelqu'un, c'est universel, le remboursement n'a rien à voir avec le fait d'être juif ou pas. Vous allez voir que toutes les problématiques sont universelles, notamment celles sur le masculin et féminin. Ce matin en venant ici j'entendais les nouveaux scandales d'agressions sexuelles dans le milieu du cinéma, chose dont évidemment on parle aussi dans la *parasha*. Ces problématiques sont universelles.

La *parasha* commence pourtant par : *veele hamichpatim*, et voici les lois. Rachi explique ce *veele*. Dans *Yitro* tu as été impressionné par une loi divine, transcendante. Ici, tu pourrais penser que tu as les pieds bien à terre, que c'est la raison qui impose d'établir un système judiciaire et que ce n'est pas si transcendant que ça. Mais pas du tout dit Rachi, *veele hamichpatim*, de la même façon que ceux-là étaient au

Sinaï, *Michpatim* se dit au Sinaï. C'est d'ailleurs ce qui explique la fin de la *parasha Michpatim* où il est écrit qu'*Hashem* apparaît dans un nuage *עַל הָהָר - הַר סִינַי*, que Moshe est en haut du Sinaï, que les *bnéi Israël* disent *naase venishma* et que D. donne la Torah à Moshe... Vous voyez que tout *Michpatim* se situe dans le Sinaï. Pourquoi cette précision ? Parce que ce n'est pas pareil que d'accomplir une *mitsvah* que l'on comprend, qui s'impose moralement, éthiquement ainsi qu'aux non-juifs et d'accomplir une *mitsvah* parce qu'elle a été donnée au Sinaï. Sache que oui, tu comprends, oui c'est logique mais sache que tu es encore au Sinaï. On va parler de choses très terre à terre tout en réalisant que ces lois proviennent du Sinaï. On va voir dans ce cours ce que cela fait d'accomplir une *mitsvah* rationnelle alors que la motivation est irrationnelle. Ce qui motive la *mitsvah* c'est d'avoir été entendue au Sinaï. On va voir ici la limite de notre raison et de notre compréhension.

Premier élément, le Sinaï. Deuxième élément : *veele hamichpatim asher tassim lifneem*, voici les lois que tu dois placer devant eux. *Asher tassim lifneem*, ce n'est pas du tout commun. Les *Hahamim*, les sages se demandent ce que veut signifier la précision 'placer devant eux'. Rachi dit que c'est comme un *choulhan arouh*, comme une table posée devant quelqu'un qui s'apprête à manger, prêt à la consommation. C'est de là que vient le nom de *choulhan arouh*, qui signifie littéralement une table mise. Il a fallu des millénaires avant d'avoir une codification aussi claire de la Torah qui permette d'ouvrir le livre, le *shoulhan aroukh*, et de trouver une réponse à chaque question, à chaque hésitation ou interrogation. Ce nom de *choulhan arouh* vient de ce Rachi qui dit que les lois doivent être prêtes à l'usage, mises en pratique dans ce qu'il y a de plus concret et trivial dans nos vies. Mais je crois qu'il y a aussi autre chose dans cette terminologie de '*shoulhan aroukh*'. Nous dressons une jolie table quand on s'apprête à s'asseoir en famille, avec des proches, des amis conviés à notre table, notamment le shabat ou à toute autre occasion importante. Le moment du repas est bien souvent le baromètre de notre capacité à CO-VIVRE. Observons notre '*shoulhan aroukh*', notre table dressée : savons-nous porter un intérêt sincère à ceux qui nous entourent ? Savons-nous établir des relations justes honnêtes et harmonieuses avec ceux qui partagent notre repas, notre existence ? Le livre '*shoulhan aroukh*' est là pour nous aider à nous interroger sur notre comportement et à pouvoir harmoniser tous les types de relations et de comportements cités dans cette *parasha*. En introduction à ces diverses lois que nous allons évoquer, voici trois explications que je voudrais vous

# La Paracha par Mariacha

## L'apprentissage du Co-vivre

Paracha Michpatim, Paris, vendredi 12 février 2021 17:48 | 18:57

essentielle

présenter sur ce premier verset : *tasim lifneem*, placer devant eux, de telle sorte que quand il y a un doute-ce qui est toujours le cas dans les questions de covivre, tu penses comme ça, moi comme ça et on est tous les deux sûrs d'avoir raison- tu vas devant un tribunal, le *bet din*. Pourquoi pas le tribunal laïque qui est censé gérer les mêmes problématiques ? Au-delà des cerveaux humains qui vont réfléchir à comment covivre, quelque chose de transcendant qui vient du Sinaï va se dévoiler à travers ce qui sera dit au *bet din*. Deuxième élément : *tasim lifneem*, devant eux, *lipneem*, sur leur visage. Allégoriquement, ça veut dire qu'il faut absolument expliquer dit la *Guemara* dans *Erouvin p54* le sens de ces lois. Mais on vient de dire qu'elles sont hyper logiques ! Il s'agit d'expliquer les lois d'après la Torah et non pas selon la subjectivité de chaque individu qui lit et interprète selon sa propre histoire, ses propres traumatismes, selon tout ce qui fait qu'il va dire ce qu'il a envie de dire. Troisième explication encore plus profonde de ce premier *passouk* : *asher tasim lipne hem*. Le *pnim* c'est l'intériorité, explique le Admour Hazaken. Devant eux signifie jusque dans leur être le plus profond. Il faut que la loi transcendante te pénètre, qu'elle t'habite. La *Guemara* dans le *Yeroushalmi* dit que *tassim* est à lier au mot *sima* qui veut dire trésor. Que ce trésor-là révèle le trésor de ton âme. C'est la pensée du Admour Hazaken et de la lignée *Habad* qui considère que chaque *mitsvot* à travers des actions très concrètes et précises, réveillent en toi un point profond, caché, qui résonne.

On est dans une *parasha* qui révèle le code civil, le code pénal. Toutes les relations à autrui qui existent sont explorées ici. On nous demande un effort énorme : dépasser la subjectivité de ton être, ta propre histoire et essayer de pénétrer la pensée de la Torah. Est-ce que le monde change quand trois cent jeunes hommes étudient en *yeshiva* toutes ces *gmarot*? Certains s'interrogent. Mais bien sûr que le monde change ! L'idée ici est de se laisser pénétrer par la pensée sinaïque, qu'elle pénètre notre personne afin qu'on ait l'attitude la plus harmonieuse possible avec le monde créé par *Hashem*. Cette *parasha* s'ouvre avec *veele hamishpatim*. Quels sont ces *mishpatim*? Voyons la première loi : le *eved ivri*, l'esclave juif. Je vous explique en deux mots : quand tu possèdes un esclave qui est juif, ça va durer six ans au maximum et ensuite il sortira libre, gratuitement. On ne peut pas acquérir un esclave juif plus de six ans. L'esclavage, c'est du CDD. Petite précision : la Torah est donnée il y a 3300 ans à un monde qui fonctionne de cette façon. On aimerait que la Torah abolisse immédiatement l'esclavage, ce qui va se faire, mais en attendant que le

monde soit capable d'abolir cette condition, la Torah légifère dessus et de façon très stricte. Vous verrez que ça n'a rien à voir avec les images et les films qu'on a vu sur l'esclavage, sur la traite telle qu'elle a eu lieu. Comment un *ivri*, un Hébreu devient-il esclave ? Le seul moyen de devenir esclave c'est d'avoir volé et de n'avoir pas les moyens de rembourser. Pour rembourser il doit vendre son temps.

La suite et la première injonction de *Michpatim* répond au cas où l'esclave n'a pas envie de partir. Comme on peut le constater, s'il n'a pas envie de partir vous comprenez qu'il n'est pas trop mal traité. Il dit je ne veux pas partir. Pourquoi ? Il vient peut-être du « neuf-trois », d'une famille très compliquée, chaotique et depuis qu'il est esclave, il est logé nourri blanchi. Mon temps leur appartient, certes, mais mes conditions sont bien meilleures et surtout *ahavti* et *adoni* אהבתי אדוני j'aime mon maître. Vous allez le voir par la suite mais l'esclavage fonctionnait aussi comme ascenseur social. Si l'esclave ne veut pas partir, il faut l'amener à la porte, à la *mezouza*, lui percer l'oreille et lui dire : cette oreille a entendu « *Anohi Hashem elokekha*, Je suis l'Éternel ton D. qui t'aie fait sortir d'Égypte, tu es libre » pourquoi ne veux-tu pas accepter cette liberté ? C'est la notion de confort qu'il faut interroger ici. C'est confortable d'être pris en charge, d'être dans un endroit qui décide pour moi et symboliquement vous pouvez comprendre ça au niveau des réseaux sociaux, de tout ce que la société et les autres décident pour moi. Est-ce moi qui décide ? Si oui, suis-je réellement libre dans mes décisions ? La Torah arrive et te dit, tu as entendu que t'étais libre ? J'exige de toi de trouver les ressources pour toi-même générer des réalisations dans ta vie plutôt que de rester confortablement auprès de ceux qui prennent des décisions pour toi et ainsi t'aident à éviter d'exister. Cette première *mitsvah*, c'est 'existe !' Résiste, prouve que tu existes. Sois libre pour laisser ta trace dans le monde. Cette *mitsvah* t'invite à résister au confort.

On a ensuite des *mitsvot* les unes après les autres qui ont en commun de t'interroger, toi lecteur de la Torah, sur ce que ressent l'autre. On parle de co-vivre et de toutes formes de relations qui existent dans la société : l'homme et la femme, le jeune homme et la jeune fille, le maître et l'esclave, l'employeur et l'employé. La *parasha* pose chaque fois la question de ce que ressent l'autre. Pour qu'on puisse sortir de notre subjectivité, de notre sensation d'avoir été victime, de l'envie de réparer un trauma que j'ai eu, on doit poser la question de l'autre. Par exemple, on va te dire *veger lo tilhatz*, fais attention à ne pas faire de mal à l'étranger, *veatem yedatem*, vous savez ce qu'a vécu l'étranger parce que vous étiez étrangers en terre d'Égypte. Le *passouk*

rappelle qu'on a été étranger. Si on a été désensibilisé en se disant, ça va, nous aussi on l'a fait, nous aussi on a fait face, moi aussi j'ai quitté l'Algérie, moi aussi j'ai quitté la Tunisie et on n'avait plus rien, donc fais face toi aussi. Ça peut créer une forme d'indifférence, de détachement. Attention à ce que ressent l'autre. C'est tellement délicat d'envisager ce que ressent l'autre que tous les matins dans les *brahot*, on dit *hamehin mitsade gaver*, Celui qui prépare les pas de l'homme. Aujourd'hui, je vais marcher, je vais aller à un cours, ensuite je vais aller voir une amie etc. Mes pas vont m'emmener quelque part. Ce qu'on dit avec ces *brahot* c'est prépare-moi pour que quel que soit l'endroit vers lequel je m'engage, quelles que soient mes relations, je puisse avoir un petit peu l'intelligence du covivre. Que je puisse comprendre un tout petit peu l'autre. D'ailleurs avec le covid on fait cette expérience : on a parmi nous des gens hyper inquiets, d'autres complètement dingues comme moi qui oublie de prendre le masque et sont dans le déni complet. On doit comprendre que l'autre vit les choses différemment, selon ce qu'il est, selon son rapport à la maladie, à la vie, à la mort. Chacun vit comme il vit, essaie donc de sortir un peu de ta personne pour voir ce que ressent l'autre.

La *mitsvah* juste après celle sur l'obligation d'être libre et de s'affranchir du confort porte sur la relation de couple présentée à partir de cette phrase : *sheera ksouta veonato lo igra*, sa nourriture, son habit et les relations conjugales *lo igra*, ne diminueront pas. L'homme a l'obligation de ne jamais laisser en manque une femme dans ces trois domaines-là. Vous pouvez exiger ce que vous voulez. De là, toutes les lois de *Ktoubot* ont été établies. La *Ketouba* est un document qui engage l'homme, c'est pour ça que c'est lui qui signe, à ne jamais diminuer ce dont la femme a besoin. Ce *passouk* est amené avec une histoire un peu glauque pour nous : avec l'histoire d'un homme forcé de vendre sa fille mineure en *shifra*, comme servante dans une famille. Le maître de maison dit mais elle est trop mignonne celle-là, je vais la présenter à mon fils, elle est parfaite pour lui. Rav Fohrman explique que tous les problèmes qu'on a -gauche, droite, républicains, démocrates, partage des richesses etc- sont liés au fait que les milieux sociaux restent fermés alors qu'ici, c'est l'occasion pour une fille de bénéficier d'un ascenseur social. Elle va habiter chez eux, ils vont la voir, la trouver super, le fils va l'aimer et voilà. A partir de cet événement, la Torah précise quelles sont les obligations d'un homme dans sa *Ketouba*.

Que ressent l'autre ? Il y a ensuite ce passage d'un homme qui a une relation avec une jeune fille sans être

marié. Et après tu en fait quoi ? Tu la jettes ? La Torah dépeint il y a 3300 ans la vie d'aujourd'hui. Si tu es allé jusqu'à avoir une relation avec cette fille, ça engage des choses, c'est qu'il y a un lien. On pose donc la question à l'homme, qu'est-ce que tu vas en faire maintenant ? Le statut de la femme a évolué depuis et tant mieux, mais on voit une insistance sur ce désir de protection et la nécessité à établir une loi qui est humaine mais divine. Toi humain, tu es tellement envahi par tes émotions et ton histoire que tu risques par exemple d'accepter un *chohad*, un pot-de-vin. Cette *parasha* parle aussi de la corruption qui aveugle, nous dit la Torah. Mais ça va j'ai mon cerveau, je ne vais pas juger autrement sous prétexte que... Mais si évidemment. Si on veut amadouer le prof d'un de nos enfants on vient avec une boîte de chocolats, c'est tout et oui, ça change la donne. Donc tu vois bien que tu n'es pas si raisonnable que ça. Comme on l'a dit, la passion, le désir immédiat pour la jeune fille a des conséquences sur elle. Ta subjectivité, pour n'importe quel cas fait que tu te dis, non ça va, ce n'est pas si grave ou qu'au contraire tu vas surinvestir la gravité. C'est valable notamment pour un remboursement. Toutes les lois de prêts et d'emprunts sont évoquées : j'ai mis en dépôt ma vache ou ma mercedes chez toi et pendant ce temps-là elle est morte. Tu n'as fait que me la garder, ce n'est pas de ta faute mais qui est responsable ? Toutes ces lois ont une résonance universelle. Mais si tu ne te soumet pas au fait qu'elles viennent du Sinaï, tu vas avoir du mal à ne pas écouter ta subjectivité. Et pour pouvoir bien juger à tous ces niveaux-là, il faut tenir compte des protagonistes. Or on est tellement à l'intérieur de nous-mêmes qu'on a du mal à sortir de son être pour aller voir en face ce qu'il se passe.

On a dans cette *parasha* le passage très connu de *ayin tahat ayin*, œil pour œil, dent pour dent qui a donné la loi du Talion. Cette expression veut d'ailleurs tout dire sauf œil pour œil comme c'est traduit en français. Évidemment qu'on ne rend pas la pareille. Il s'agit d'une personne qui travaille chez une autre et qui a été blessée. Comment dédommager ? *Ayin tahat ayin*. *Tahat* littéralement veut dire en-dessous. Le Gaon de Vilna explique, je prends le mot œil, *ayin*, *ayin- youd -noun* et je prends en-dessous, c'est-à-dire les lettres en-dessous de chacune des lettres de *ayin* : après *ayin* vient *pé*, après *youd* vient *kaf* et après *noun* vient *sameh*, ce qui donne le mot *keseif*, l'argent. En dessous de l'œil (littéralement sous les lettres qui forment le mot œil) tu as un dédommagement financier. Il faut évaluer la valeur de l'œil ou de la dent. Alors dans ce cas pourquoi la Torah ne précise t elle pas qu'il faut dédommager de façon pécuniaire ? pourquoi passer par

le 'œil pour œil' ? car la Torah veut symboliquement signifier que tu dois ressentir **sur ton corps** ce que l'autre a pu ressentir. Mais quand on parle de la dent, est-ce qu'on parle de celle qui était jaune et pleine de caries ou de celle qui était flambant neuve ? Selon quelle dent est-ce qu'on dédommage ? Selon sa dent à lui, pas la tienne. Alors va et essaye de comprendre ce qui s'est passé pour l'autre. Oh ça va, moi aussi ça m'était arrivé un dégât des eaux, je n'en ai pas fait toute une histoire... Essaye de savoir ce qui lui est arrivé **à lui** ! Pour ça on a besoin d'un tiers ou d'une Torah transcendante. D'ailleurs, quand on reprend cette loi du Talion il est aussi écrit dans une autre parasha *yad be ad*, une main pour une main, c'est-à-dire dans un face à face. Au lieu de donner seulement ton dédommagement, je t'invite à aller voir la personne. Ça change tout. Pourquoi est-ce que c'est fondamental d'être dédommagé ? D. préserve, quand quelque chose de très grave est arrivé il faut un dédommagement non pas pour arranger la situation mais pour poser des limites, pour définir ce qui t'est arrivé. La justice a validé qu'il m'est arrivé quelque chose. La souffrance est ainsi reconnue. C'est officiel et je mérite réparation. La réparation n'est d'ailleurs même pas si importante que ça. Je vais vous raconter une petite anecdote qui date de ce week-end. Ma fille était chez mes parents à Strasbourg et *motse shabat* elle voit son grand-père, mon père, qui reçoit un mail et s'écrie ouais génial ! Il va voir ma mère et lui dit regarde, regarde, les réparations allemandes ! Ma mère s'étonne : ils avaient pourtant refusé. Il y a des années de cela, quelqu'un était venu faire un dossier avec mon papa qui était tout petit garçon pendant la Shoah. Il y a des critères pour remplir ce dossier, vas-y, coche les cases de ta souffrance. Est-ce que tu as changé de nom ? Est-ce que tu as été séparé de tes parents ? Combien de temps ? Les dédommagements de ta souffrance vont être évalués. Mon père avait répondu précisément et on lui avait dit qu'il ne répondait pas aux critères. Mon père rigolait toujours en disant bon, je n'ai pas assez souffert ! Ma mère, sans lui dire, a écrit une lettre en disant alors sachez qu'on est mariés depuis cinquante ans, que toutes les nuits il y a des cauchemars, des cris, il a été séparé à l'âge de deux ans de ses parents pour être mis en maison d'enfants etc. Quand j'ai parlé à ma mère elle m'a dit on s'en fiche des dédommagements mais c'est le fait de dire vous devez répondre à des critères qui est insupportable. Ah, c'est eux qui vont évaluer la douleur ? Ils vont évaluer ce que ça veut dire que d'avoir changé de maison au milieu de la nuit en disant à un bébé de trois ans tais-toi sinon on va tous mourir ? La lettre a été envoyée donc et ils ont reçu l'annonce du

dédommagement. Mon père, fou de joie, a dit cet argent, je vais le donner à l'école *Bet Aaron*, là où mon fils est directeur, je vais lui demander de lancer un projet d'apprentissage des *Mishnaiot*, il va acheter pleins de cadeaux pour les enfants qui apprennent les *mishnaiot* et on va dire aux boshs, voilà ce qu'on fait de votre argent : des petits juifs étudient la Torah avec ça ! Comme il était content ! Ma fille me disait qu'en ouvrant le mail, mon papa a dit avec son humour habituel : ah alors apparemment j'ai assez souffert ! C'est impressionnant de voir que la Torah entre dans les tréfonds de notre âme pour transcrire les émotions d'une certaine façon en quelque chose de quantifiable. Dans cette *parasha*, on cherche à sortir le plus possible de notre subjectivité pour envisager ce que ressent l'autre mais pourquoi est-ce que c'est si difficile ? Les égos sont toujours engagés, quelle que soit la relation. L'humain se positionne assez naturellement dans un rapport de force avec ceux qui sont autour de lui. Ça commence dès l'école primaire et les petits l'expriment comme ça : qui commande dans ta classe ? , telle ou telle copine ? Le rapport de force existe dès tout petit et ne fait ensuite que perdurer. Le monde a d'ailleurs mis des années à comprendre la gravité du rapport de force dans le couple. La Torah à travers la *Ketouba* est la première à protéger la femme et finalement ça s'est retourné contre elle avec des hommes qui peuvent en venir à refuser de donner le *get*. La *Guemara* dit d'ailleurs que quand c'est le cas, il faut le frapper jusqu'à ce qu'il le donne. On tente de protéger celui qui est faible, l'esclave en l'occurrence dans cette *parasha*. Il est écrit *vekhi yake ish et ayin avdo*, si l'homme frappe l'œil de son serviteur ou de sa servante, *le hofshi ishalheno tahat eno*, il doit immédiatement le libérer. Là, on n'évalue pas combien ça vaut, on ne transcrit pas une souffrance en quantité d'argent. Là, quelqu'un a cru qu'avoir une personne qui travaille pour soi l'autorisait à en faire ce qu'elle voulait. Si tu n'as pas compris que ce n'est que de son temps que tu disposes, la personne est libérée immédiatement. Il est impossible d'envisager ce genre de relations. La Torah va passer comme ça sur tous les types de relations et rapports de force qui existent pour essayer de gommer les abus. L'humain étant ce qu'il est, on a besoin du *bet din*, du tribunal, de la Torah et de notre sensibilité pour gommer le rapport de force. Dès que vous avez une difficulté avec quelqu'un, essayez de réfléchir à la posture qu'on a. La totalité de nos relations avec notre entourage doivent être de type horizontal : que ce soit l'employeur, l'employé, le collègue, le mari, l'emprunteur etc. La seule relation verticale qui existe est celle envers H' ou envers nos parents.

Une autre *mitsvah* très importante qui veut gommer ce rapport de force et sensibiliser l'individu c'est la relation entre le riche et le pauvre. On a une personne qui a besoin d'un prêt. Il sait que son voisin, D. bénisse, a super bien réussi et a plus que ce qu'il faut. La personne qui a une difficulté veut lui emprunter de l'argent. La Torah spécifie ici quelque chose de fondamental, les intérêts. *Im kesef talve et ami*, si tu prêtes de l'argent à mon peuple, dit D., et *aani imah*, ce pauvre qui est avec toi, à côté de toi, *lo tiye lo kenché*, tu n'as pas le droit d'exiger des intérêts. Voyez ce que dit Rachi : *imah*, il est avec toi, considère-toi comme si tu étais **toi-même** un pauvre. Vous allez dire c'est facile, moi je n'ai jamais vécu ça. Comment faire pour imaginer sa situation ? Il faut peut-être aller chez lui, parler longuement avec lui, observer, se sensibiliser. Quand on n'a pas vécu une difficulté on a du mal à imaginer. La Torah essaie non seulement de gommer le rapport de force mais aussi de sensibiliser. Rachi poursuit : ' *tu ne seras pas pour lui comme un usurier. Ne cherche pas à te faire rembourser par la force. Si tu sais qu'il n'en a pas les moyens, ne te comporte pas comme un prêteur, ne l'humilie pas.*' Il s'est engagé à te rendre à telle date, ne commence pas à venir lui mettre la pression. Il y a un autre passage qui traite d'une personne qui emprunte et laisse sa couverture en gage. Si à la fin de la journée il n'a pas pu rembourser, va lui ramener sa couverture. Bien sûr qu'il faut une loi, qu'il faut rationaliser les choses mais est-ce qu'à un moment la loi ne va pas effacer l'humanité qui est en toi ? Est-ce que tu ne vas pas te cacher derrière la loi pour exiger des choses en oubliant l'humanité ? Quel est le problème du prêt à intérêt si on y réfléchit vraiment ? Les intérêts, quand on a de l'argent qui dort en banque, tombent tous les mois. L'argent travaille et fait des petits. Très bien. Je prête ça à une copine qui a besoin, moi vraiment je n'avais pas besoin de cet argent. Pendant ce temps, je n'ai pas d'intérêts donc je perds quelque chose. Pourquoi la Torah revient sur l'interdit des intérêts ? L'idée de l'intérêt est que je bénéficie de ta pauvreté. J'ai un bénéfice concret du fait que tu sois en difficulté. Tu gagnes quelque chose grâce au fait qu'il soit dans le besoin. Ce n'est pas possible. Ça déshumanise ! La Torah essaie de gommer un tel rapport de force. C'est pour cela qu'existent des caisses de prêts sans intérêts dans toute communauté qui se respecte. Mon père était responsable de celle de Strasbourg et on voyait les gens sonner, ils venaient signer une reconnaissance de dette et mon père, en bon professeur de mathématique de la ville, gérait cette caisse alimentée par des dons. Heureusement que ça existe. La banque en Israël est une institution -tenue

par des juifs donc les rabbins ont mis en place de quoi leur permettre de ne pas s'écrouler- mais ici c'est différent, on parle d'un face-à-face.

La Torah voudrait qu'on envisage toutes les relations avec ceux en face de nous de façon horizontale, de telle sorte que je ne puisse jamais prendre l'ascendant sur l'autre, même si c'est moi qui paye puisque je suis l'employeur, même si je suis le maître face à l'esclave, même si je suis le mari face à la femme, même si je suis le séducteur et qu'elle est la séduite. Quelle que soit la relation, n'arrive pas devant l'autre en étant rempli de quelque chose. Vous êtes dans un rapport d'égal à égal et regardez jusqu'où ça va. J'ai trouvé une *Guemara* dans *Brahot* p 5 qui dit : l'histoire raconte que rabbi Elazar, un élève de rabbi Yohanan, est tombé gravement malade. Rabbi Yohanan est très connu dans la *Guemara* pour sa beauté exceptionnelle. Il vient donc rendre visite à rabbi Elazar. Quand il arrive, c'est comme si la pièce se remplissait de la lumière de sa beauté et il voit alors rabbi Elazar en train de pleurer. Je pleure lui dit rabbi Elazar parce qu'en voyant ta beauté je me dis que nous sommes tous des êtres finis. Rabbi Yohanan lui dit donne-moi ta main. En lui donnant la main, rabbi Elazar se rétablit. Qu'est-ce que veut dire cette *Guemara* ? Quand Rabbi Yohanan arrive plein de sa beauté pour visiter le malade, il le renvoie à son incapacité, à son insuffisance. Quand je vais visiter un malade, je ne mets pas sur mon trente et un, maquillée, pomponnée pour arriver à l'hôpital avec mes sacs de shopping. Rabbi Elazar le voit rempli de lui-même, flambant, superbe, ce qui lui rappelle la finitude de l'être. Quand rabbi Yohanan se met à son niveau, face-à-face, lui tend sa main, il lui permet de retrouver de la force et de l'énergie. Quand l'autre arrive, même par gentillesse, rempli de quelque chose, ça te renvoie à ce que tu as de manquant. Quand on est face à quelqu'un dans un désir d'aider, il faut penser à ce que j'ai de commun avec la personne. Il faut venir avec le commun et non pas rempli de soi. N'y va pas avec tout ce qu'il y a d'extraordinaire en toi. C'est valable pour toutes les relations où il faut faire un effort pour créer une relation *yad be yad*, main dans la main, pour créer du commun entre toi et moi. Ça me fait penser à une esthéticienne adorable, une merveille de femme, chez qui je vais. Une fois, lors d'une séance, elle me raconte son histoire et me confie qu'elle a été sauvée in extremis d'une énorme tumeur à l'estomac. *Min hashaim*, il y avait le bon médecin à l'hôpital qui a pu l'opérer immédiatement. Elle est passée sur le fil, elle s'est réveillée et a fait *techouva*. Suite à ça, elle a vécu une longue chimiothérapie avec deux petits à la maison. Un jour elle a eu de nouveau la force de

recevoir. Elle m'a dit : c'est ce qui m'a guéri. Moi, faible, qui recevait des personnes qui voulaient être embellies et qui pouvais les embellir, c'est ce qui m'a guéri. En particulier, le contact, le fait de toucher les personnes m'aidait. Chaque jour où je touchais quelqu'un, je sentais que j'allais mieux. Je suis intimement convaincue que ça signifie quelque chose, même si scientifiquement ça n'a pas réellement de sens. Que ce soit au niveau de l'aide ou de la proximité corporelle, il y avait là, la possibilité de se relever. Voilà des leçons de sensibilité, les unes après les autres.

Je vous cite aussi un midrash sur la *parasha* concernant Nahum Ish Gamzu, occupé un jour à décharger son âne quand un mendiant le supplie de lui donner à manger. Le *midrash* raconte qu'il dit oui oui je te donne, pendant qu'il décharge. Quand il a fini de décharger, il se tourne et le mendiant est mort. Ce *midrash* vient nous dire qu'on ne meurt pas en cinq minutes de faim mais qu'on peut mourir de désespoir. Est-ce que quelqu'un a entendu ce que j'ai à dire ? , c'est la question que pose *Michpatim*. En l'occurrence, au sein du couple, et je pense aussi bien sur à cette Diana, *lo aleinou*, qui a été assassinée par son mari en Israël, que ce cours soit pour l'élévation de son âme. Le rapport de force abusif qui fait que des hommes peuvent refuser de donner un *get*, pose la question de comment est-ce possible qu'avec notre Torah qui fait attention à la sensibilité de chacun, il y ait de tels cas de *agounot* ( les femmes entravées)? Je pense qu'un jour les *rabbanim* trouveront le moyen d'empêcher radicalement ce genre de choses. Je me rappelle d'un cas d'une femme qui faisait du teasing sur les réseaux sociaux. J'étais dans tous mes états en voyant ça, quelle ordure ce mari ! Comment est-ce que tu peux utiliser une *ketouba* contre son objectif initial qui est de protéger la femme ? Je m'énerve. Mon mari à côté me dit mais attend dans ce cas précis, tu ne sais pas, il semble qu'elle ne le laisse pas voir les enfants. Mais je m'en fous ! Je ne dis pas qu'elle a raison, mais comment est-ce qu'on peut utiliser ce qui est censé protéger pour favoriser un rapport de force ? Avec mon mari, chacun défendait un point de vue. Il avait certes raison mais mon argument est, il me semble, le plus important. Dès qu'il y a un rapport de force, celui qui l'utilise a tort ! Mettons qu'elle utilise sa force pour ne pas laisser voir les enfants , c'est insupportable mais pire encore c'est d'utiliser un rapport de force en s'appuyant sur la Torah et en faisant d'elle un moyen de pression alors qu'elle est tout l'inverse ! Comment peut on transformer une Torah qui protège en une Torah *halila* qui enferme ?

Je termine avec ce *passouk* qui va englober la totalité de ce qu'on a dit aujourd'hui : *ki tiré hamor soneha*, lorsque tu vois ton ennemi passer dans la rue avec son âne qui ploie sous la charge, lorsque tu assistes à la galère de quelqu'un que tu n'aimes pas, tu peux en général te frotter les mains. La Torah te dit va, lève-toi et aide-le. C'est ton ennemi juré pourtant ! Voyez le nombre d'interprétations qu'il y a sur ce *pasouk*, du *pshat* jusqu'au *sod*. *Hamor*, un âne, vient de *homer*, la matière. Tu as une matière qui croule sous un poids, sous le poids de ton ego surdimensionné. Va décharger un peu ton ego. Va vers cet âne, toi qui te comportes en âne, et décharge un peu, tu vas voir comme tu seras léger une fois délesté du moi et du je.

Explication numéro deux du Baal Shem Tov. Il est le fondateur de la *Hassidout* et arrive à une période très sombre de l'histoire des juifs d'Europe de l'est, après des massacres et des pogroms épouvantables. Le Baal Shem Tov essaie de démocratiser la Torah, de la rendre accessible à tous et non pas qu'à une élite. L'élite avait beaucoup tendance à pratiquer l'ascétisme. Qui sommes-nous remplis d'ego, de frustration, de pulsion et de désir ? Il faut donc frapper ce corps pour qu'il s'élève un peu. Le Baal Shem Tov vient mettre de l'ordre dans tout ça en disant que la Torah est à tout le monde et à part ça, les jeûnes, l'ascétisme et la souffrance ne relèvent pas d'une bonne pratique. Sur ce *passouk*, le Baal Shem Tov propose un sens qui concerne notre vie intérieure. Si tu vois l'âne, *hamor*, *homer*, si tu considères ton corps, ta matérialité comme ton ennemi, comme une entrave à la progression de ton âme, tu risques de le voir ployer sous la charge de la Torah et des *mitsvots* qui sont un fardeau pour le corps, certes pour le raffiner et l'élever, mais que le corps refuse. Quand tu vois tout cela, il se peut que tu refuses la charge, que tu lui refuses ton aide, que tu choisisses la voie de la mortification, de l'ascétisme et donc tu vas briser la matérialité du corps alors que la lumière de la Torah ne réside pas dans cette approche. Au contraire, *taazov imo*, tu l'aideras, nourris le corps, inspire-le, raffine-le, donne-lui shabat, donne-lui une maison agréable, donne-lui ce dont il a besoin de telle sorte que l'âme et le corps se complèteront et se réaliseront l'un et l'autre pour porter la marchandise. La vision du Baal Shem Tov c'est que ton corps ploie, tu n'as pas envie de l'aider, c'est difficile eh bien fais kiffer ton corps. Tout ça est harmonieux. C'est avec la tête sur le Sinäi et les pieds sur terre qu'on doit avancer. On est dans une *parasha* très matérielle, très terre à terre qui nous apprend à vivre, à gommer les rapports de force, à covivre, à nous sensibiliser les uns aux autres. Pour couronner la *parasha*, le Baal Shem Tov nous dit sensibilise-toi à ta

# La Paracha par Mariacha

## L'apprentissage du Co-vivre

Paracha Michpatim, Paris, vendredi 12 février 2021 17:48 | 18:57

essentielle

propre personne. Sois capable de dire ce dont tu as besoin, sois capable de créer une harmonie en toi-même pour que l'âne et la charge puissent arriver à bon port

*Beezrat Hashem*, qu'on sache covivre, repérer les rapports de force et les fuir, qu'on sache aussi faire des choses pour les autres parce qu'*Hashem* nous l'a dit et c'est peut-être le plus haut niveau. Si un mari par exemple fait plaisir à sa femme parce qu'elle a demandé un truc et c'est logique donc je le fais, bravo, on like. Mais si c'est illogique ce qu'elle demande ? Je le fais parce qu'elle a demandé et parce que ça lui fait plaisir. De la même façon, je fais parce qu'*Hashem* a demandé et parce que c'est transcendant. C'est un niveau d'amour supérieur qui dépasse l'ego et le jugement qui de fait est altéré. Faire les choses parce qu'*Hashem* le demande, c'est la plus belle façon d'intégrer la loi d'*Hashem* et de réguler les relations à l'entourage. Je prête sans intérêts, je fais, je ne viens pas rempli de moi-même, je retire mon caractère supérieur qui peut m'accompagner afin de pouvoir venir, tendre la main à l'autre, guérir et co-vivre.

Mariacha Draï

*Si vous souhaitez dédicacer la Paracha ou vous procurer l'album " Les chants de Séra'h : La Flamme " veuillez contacter le 06 18 86 46 53.*

### Réfoua chéléma – Guérison de :

- Hava Bat Turquia
- Nathan Moché Haï ben Myriam
- Moche Nethanel Ben Rahel Mina
- Refael Ben Alison AZRAN
- Clara Dana Bat Joelle Zohra
- Ruth bat Sarah Pesah
- Tinok ben Simha Haya
- Simha Haya bat Rahel
- Yohan mordekhai Ben Danielle malka

### Leiloui nishmat – Élévation de l'âme de :

- Moïse ben David Obadia
- Fredj ben Benini
- Simha Zakini (née Choukroun) Bat Myriam
- Rav Raphaël yaacov ben Yacot
- Sophie Levana bat Rahel
- Hanna bat Simha

SCANNEZ MOI !



essentielle